



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2026-2027

Football Américain ♂ ♀ Flag Football ♂ ♀

Afin de pouvoir participer aux entraînements et aux compétitions vous devez constituer **un dossier d'inscription COMPLET** et le déposer en ligne sur le site Helloasso depuis le formulaire indiqué sur notre site internet à la page www.dragons-poitiers.fr/inscription.

Avant d'entamer le processus d'inscription en ligne sur HelloAsso, il convient de se munir des documents suivants :

- 1 Scan de la **photo d'identité** (*photo sur fond blanc*)
- Pour un majeur
 - **Questionnaire Sport Majeur** avec uniquement des réponses négatives, si une réponse positive, je fournis un certificat médical.
- Pour un mineur
 - **Questionnaire Santé Mineur** avec uniquement des réponses négatives, si une réponse positive, je fournis un certificat médical.
- 1 Scan de l'attestation Pass'Sport pour les personnes éligibles (*courrier du Ministère attestant des droits*)

Règlement de l'adhésion

- ★ Une aide financière est à votre disposition :
 - 70€ avec le dispositif Pass'Sport pour :
Plus d'informations sur : sports.gouv.fr



- ★ **Pour un paiement avec l'attestation Pass'sport**, il convient de contacter l'équipe administrative au 06 32 44 74 42 ou par mail à contact@dragons-poitiers.org **AVANT TOUTE INSCRIPTION** afin d'activer les -70€ lors du paiement en ligne.
- ★ Paiement par carte bancaire en 1 ou 4 fois sur le site Helloasso (*prélèvement à l'inscription puis mensuel le 5 du mois*)
- Aucune somme encaissée ne sera remboursée en cas d'arrêt, de blessures ou de contraintes gouvernementales déclarées en cours de saison.



STADE POITEVIN FOOTBALL AMÉRICAIN



TARIFS LICENCE & ENTRAÎNEMENTS

LICENCE SECTION	ANNÉE DE NAISSANCE	FORMAT	TARIF*	ENTRAÎNEMENT	LIEU
PPG Musculation	<u>Séniors</u> : 2008-07-06-... <u>U18</u> : 2011-10-09	<u>Encadrant diplômé</u>	Gratuit	Sam 12h30 – 14h30	Stade Paul Rébeilleau
FOOTBALL AMÉRICAIN					
Séniors	<u>Hommes</u> : 2008-07-06-...	<u>Championnat</u>	185 € ou 4x46,2 €	Lun 19h30 – 22h Jeu 19h30 – 22h	Plaine de Jeux des Sablons
U18	<u>Hommes</u> : 2011-10-09***	<u>Championnat</u>	170 € ou 4x42,5 €	Lun 18h-19h30 Mer 18h30 – 20h	Stade André Messy Plaine de Jeux des Sablons
U15 (mixte)	<u>Hommes</u> : 2013-12 <u>Femmes</u> : 2011-10-09	<u>Championnat</u>	120 € ou 4x30 €	Mer 17h – 18h30 Sam 10h – 12h	Plaine de Jeux des Sablons
FLAG FOOTBALL					
Séniors (mixte)	<u>Hommes</u> : 2008-07-06-... <u>Femmes</u> : 2008-07-06-...	<u>Coupe + Championnat</u>	160 € ou 4x40 € 60 €	Mar 20h – 22h Jeu 18h30 – 20h	Plaine de Jeux des Sablons
U18 (mixte) U15 (mixte) U13 (mixte) U11 (mixte)	2011-10-09*** 2013-12 2015-14 2017-16	<u>Championnat</u>	90 € ou 4x22,5 €	Lun 16h30-18h Mer 15h-17h	Stade André Messy Plaine de Jeux des Sablons
U9 (mixte)	2019-18	<u>Championnat</u>	90 € ou 4x22,5 €	Lun 16h30-18h Mer 15h-16h30	Stade André Messy Plaine de Jeux des Sablons
FOOTBALL AMÉRICAIN + FLAG FOOTBALL					
Séniors	<u>Hommes</u> : 2008-07-06-...	<u>Coupe + Championnat</u>	220 € ou 4x55 €	Entraînements Séniors Flag & Foot	Plaine de Jeux des Sablons
U15	<u>Hommes</u> : 2013-12 <u>Femmes</u> : 2011-10-09	<u>Open + Championnat</u>	155 € ou 4x38,75 €	Entraînements U15 Flag & Foot	Plaine de Jeux des Sablons Stade André Messy

*Les demandeurs d'emplois ont le droit à une réduction de 20€, sur envoi par mail à contact@dragons-poitiers.org de la photocopie de la carte de demandeur d'emploi.

Les tarifs sont dégressifs à partir d'un moment au cours de la saison (valable sur la licence et la location).

*****SURCLASSEMENT** : Uniquement les 2009 Football Américain et Flag Football peuvent être surclassés sur certificat médical (à compléter sur le formulaire de demande de licence FFFA) et **avec un électrocardiogramme de repos**.

INFORMATION RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE

Le tarif fédéral (indiqué sur la feuille de demande de licence FFFA) de votre licence **est doublé et à votre charge** en cas de renouvellement de votre licence après le 15 octobre 2026 (date limite à laquelle le formulaire Helloasso doit être envoyé). Le paiement de la majoration sera à réaliser après l'enregistrement de votre inscription pour valider votre dossier.

OFFRE INSCRIPTION DE RENTRÉE

Le club offre 10€ de réduction sur la licence Joueur, si elle est prise **avant le 16 août**.

OFFRE PARRAINAGE

Le club offre 25€ au parrain et 25€ au nouvel adhérent en cas de parrainage.

Conditions : Un parrainage est possible uniquement entre un licencié et un nouvel adhérent qui n'a jamais été licencié FFFA. Deux nouveaux adhérents ne peuvent pas en bénéficier. Offre cumulable, valable toute la saison, sur toutes les sections.

Dragons de Poitiers - Stade Poitevin Football Américain

53, avenue Jacques Cœur – 86000 POITIERS

Tél : 06 32 44 74 42 - Mail : contact@dragons-poitiers.org

Site : www.dragons-poitiers.fr – Facebook : www.facebook.com/DragonsdePoitiers/ – Instagram : [dragons_poitiers_footus](https://www.instagram.com/dragons_poitiers_footus) – TikTok : [dragons.poitiers](https://www.tiktok.com/@dragons.poitiers)

Agrément : Jeunesse et Sports - Association sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIRET n°494 274 020 000 36 / APE n°9312 Z



STADE POITEVIN FOOTBALL AMÉRICAIN



LOCATION CASQUE ET ÉPAULIÈRE

Le club propose des équipements (casque/épaulière) à louer à la saison, dans la limite des stocks disponibles. La priorité est donnée aux débutants. Les remises de location et des chèques de caution sont effectués une fois le dossier complet, lors des permanences (dates publiées à la rentrée).

	CAUTION 1 ou 2 chèques	LOCATION	
		Séniors	U18, U15
Casque + Épaulière	400€ + 100€	80€	Gratuit
Casque	400€	50€	Gratuit
Épaulière	100€	40€	Gratuit

ACHAT KIT DE PROTECTIONS FOOTBALL AMÉRICAIN

Obligatoire pour la pratique du Football Américain Séniors, U18, le KIT DE PROTECTIONS comprend 1 maillot noir, 1 pantalon noir avec protections intégrées, 1 ceinture noire, 1 protège-dent noir : **55€**

Obligatoire pour la pratique du Football Américain U15, le KIT TEXTILE comprend 1 maillot noir, 1 protège-dent noir : **28€**. L'adhérent a à sa charge l'achat d'un short ou d'un pantalon noir **sans poches obligatoire pour la pratique**.

Ils sont à l'achat depuis le formulaire d'inscription en ligne sur HelloAsso, dans la section "Options supplémentaires" du formulaire.

BOUTIQUE NIKE DRAGONS

Une gamme textile Nike à l'effigie du club est disponible à l'achat via ce lien ([Boutique Nike Dragons](#)). Une première commande groupée est réalisée au plus tard le 17/10/26 et une seconde commande groupée le 28/02/27 au plus tard. Le délai de livraison est de 5 à 7 semaines selon le stock du fournisseur.

Vous y retrouverez : T-shirts, Vestes, Sweats à capuche, Jogging, Casquette, Bonnet, Maillot Football Américain Dragons, Maillot/Short Flag Football Dragons, Bracelet silicone, etc.

MA PETITE SPONSO

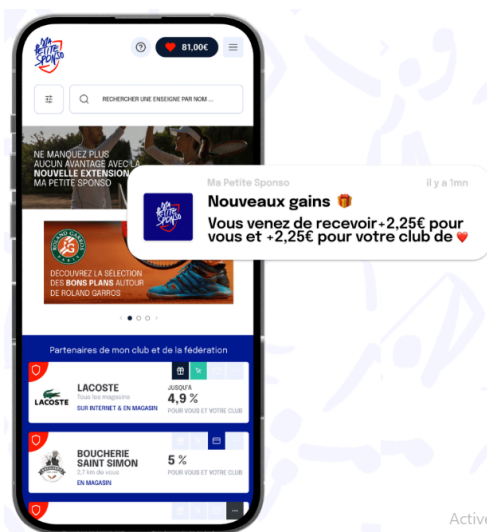
L'application **Ma Petite Sponso** transforme tes achats du quotidien **en réduction pour toi** et **en don pour le club**. Déjà une trentaine de donateurs nous ont rejoints depuis 2023 pour **un total de dons de plus de 700€ !** C'est plus de 15 000 enseignes qui sont partenaires du dispositif pour soutenir le sport grâce aux achats.

Il te suffit de : Télécharger l'application ([AppStore](#) ou [Google Play](#)) > S'inscrire > Enregistrer ton club de cœur : **Stade Poitevin Football Américain** > Chercher l'enseigne de ton prochain achat > Activer/prendre l'offre de l'enseigne > Réalise ton achat.

**SHOPPEZ,
ÉCONOMISEZ,
SOUTENEZ !**

En activant votre compte **Ma Petite Sponso**, transformez vos achats quotidiens en opportunités de soutenir votre club de cœur, tout en étant récompensé. Additionné à celui de vos coéquipiers, votre engagement permet à votre club de grandir !

Tellement satisfaisant !



Dragons de Poitiers - Stade Poitevin Football Américain

53, avenue Jacques Cœur – 86000 POITIERS

Tél : 06 32 44 74 42 - Mail : contact@dragons-poitiers.org

Site : www.dragons-poitiers.fr – Facebook : www.facebook.com/DragonsdePoitiers/ – Instagram : [dragons_poitiers_footus](https://www.instagram.com/dragons_poitiers_footus) – TikTok : [dragons.poitiers](https://www.tiktok.com/@dragons.poitiers)

Agrément : Jeunesse et Sports - Association sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIRET n°494 274 020 000 36 / APE n°9312 Z



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement Intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'association dans le cadre de ses statuts et de permettre à l'ensemble des membres adhérents de l'association d'en approuver son contenu.

1. ADHÉSION

1.1 Pour devenir membre de l'association, le postulant recevra un bordereau fédéral de demande de licence, un bulletin d'adhésion d'assurance complémentaire, une fiche de renseignements et le Règlement Intérieur. Après obtention du certificat médical et signature, ces documents seront à retourner au staff administratif.

1.2 L'adhésion ne sera effective et transmise à la FFFA (Fédération Française Football Américain) qu'après règlement complet de la cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

2. EQUIPEMENT

2.1 La tenue de match (maillot) appartient au club, elle devra être restituée à la fin de chaque rencontre. En cas de perte, le remboursement de la tenue sera exigé au licencié concerné.

2.2 Toute location d'équipement (casque, épaulière et autre matériel) sera sujet à caution. Cette caution sera encaissée si le matériel est dégradé hors usure, sale et non restitué à la date de départ du joueur ou au plus tard en fin de saison. Le matériel reste la propriété du club tout au long de la saison. Il peut être restitué temporairement pour des événements.

2.3 L'entretien du matériel loué doit être régulier et à la charge du joueur (eau et savon uniquement, désinfectant textile autorisé, éponge récurante interdite). Le changement de pièces liées à l'usure de la pratique est à la charge du club. Aucun autocollant ne doit être apposé sur le casque.

2.4 Lors des matchs chaque joueur doit se présenter avec un équipement propre, réglementaire et aux couleurs du club (bleu royal, blanc, noir) :

- Maillot fourni par le club
- Epaulière
- Protège dent opaque de couleur noire ou bleue
- Casque noir avec une grille bleu royal
- Pantalon noir et son kit de protection
- Chaussettes noires ou blanches
- Crampons moulés dont la longueur ne doit pas excéder 12 millimètres

Ainsi qu'éventuellement :

- Un vêtement sous l'équipement dans la mesure où celui-ci est aux couleurs du club
- Des gants de couleur grise, bleue royale, blanc ou noire.
- Tout autre accessoire non-rigide et aux couleurs du club

3. MATÉRIEL & LOCAUX

3.1 Le rangement du matériel du club (ballons, plots, boucliers, etc.) est sous la responsabilité des joueurs lors de l'entraînement. Les entraîneurs veillent au bon nombre et au rangement de ce dernier.

3.2 Les joueurs sont responsables de la propreté des vestiaires, des locaux de stockage et des terrains avant et après les

matchs/entraînements. Du matériel est mis à disposition pour effectuer le nettoyage. En cas de dégradation volontaire ou manquement une réparation sera exigée.

4. ENTRAÎNEMENT

4.1 Les entraînements se font sous la direction des entraîneurs qui ont toute latitude pour en déterminer la nature et le déroulement.

4.2 Tout joueur amené à être absent ou en retard lors d'un entraînement/match devra qu'elle qu'en soit la raison prévenir le plus tôt possible un des entraîneurs. Les entraîneurs se réservent le droit d'appliquer des sanctions en fonction du comportement du joueur.

5. COMPORTEMENT

5.1 Les comportements racistes, sexistes, violents ou injurieux sont interdits. Un esprit sportif, de savoir-vivre et une attitude correcte, sont exigés lors de toutes manifestations au nom du club.

5.2 A l'intérieur des infrastructures et sur les praticables, il est interdit d'apporter des objets dangereux, toxiques et de fumer/vapoter.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet ou de somme d'argent.

5.3 En cas de non-respect des Statuts et du Règlement Intérieur, tout membre pourra être convoqué par la Commission de Discipline, présidée par le Président et en présence des parties, afin d'évaluer et statuer d'une éventuelle sanction (avertissement oral, écrit), suspension ou radiation. Elle est confirmée par email au fautif.

6. DÉPLACEMENT & MANIFESTATIONS

6.1 Les déplacements se font en groupe à l'aide de transports collectifs ou de voitures personnelles (parents, bénévoles, joueurs, entraîneurs). Une participation financière au transport peut être demandée. La participation est fixée par le Conseil d'Administration.

6.2 Les membres de l'association doivent participer à l'encadrement des manifestations du club (matchs, logistiques, animations) afin de contribuer à la cohésion des membres et au développement de la structure.

6.3 Chaque match à domicile exige la présence à minima de 2 arbitres, 3 chaineurs, 1 caméraman, 1 personne à la buvette. Un manque d'arbitres ou de chanteurs entraîne un forfait. L'entraide entre les sections est obligatoire pour la réalisation des matchs à domicile. L'inscription aux manifestations se fait dès que les dates sont communiquées.

6.4 L'arbitrage nécessite une formation d'un jour. Le coût de la formation et l'équipement sont pris en charge par le club. Les licenciés intéressés doivent se manifester auprès des dirigeants.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR EN VUE DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié*

Prénom - Nom de l'adhérent

Date :

Signature

Fédération Française de Football Américain

2 rue du Centre – Immeuble ATRIA – 93160 NOISY LE GRAND - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71

www.ffa.org - viesportive@ffa.org

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00040 / APE n°9312 Z

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge :	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Prénom - Nom de l'adhérent

Signature

Date



Votre

bulletin de souscription

Garantie individuelle accident
complémentaire



Contrat collectif « Individuelle accident complémentaire » à adhésion facultative souscrit par la fédération auprès de SMACL Assurances.

Il est destiné à couvrir les licenciés ou les pratiquants occasionnels non licenciés qui souhaitent bénéficier de garanties complémentaires allant au-delà du régime de base offert par la licence.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION À RETOURNER À

SMACL Assurances - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9,
accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de l'option choisie.

À réception, vous serez adressées les conditions particulières récapitulant les caractéristiques de votre souscription.

ASSURÉ

☐ Mme ☐ M.

Nom : Nom de naissance :

Prénoms : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Profession :

Nom du club affilié :

- ☐ Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information du contrat d'assurance souscrit par la fédération et notamment la garantie Individuelle accident complémentaire ayant pour objet l'indemnisation des accidents corporels suite à un accident survenant dans le cadre des activités garanties au titre du contrat de la fédération et ce, en complément du régime de base offert par la licence.

et

- ☐ Décide de souscrire cette option Individuelle accident complémentaire à effet du lendemain de la réception du bulletin. Les garanties prennent fin au 31 juillet suivant.

DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ

- ☐ Mes héritiers légaux dans l'ordre successoral

- ☐ Autre désignation :

La clause bénéficiaire désigne la (ou les) personne(s) qui percevront le capital du contrat en cas de décès de l'assuré. Elle doit donc impérativement être adaptée à la situation familiale, aux objectifs et à la volonté de l'assuré. Aussi, afin d'éviter toute ambiguïté sur l'identité des bénéficiaires ou de prévenir une éventuelle situation de déshérence, l'assuré doit porter une attention particulière à sa rédaction.

Il s'agit de bénéficier de garanties complémentaires au contrat de base « Individuelle accident corporel » proposée par la fédération, soit, au choix :

- **un capital Décès**
- **un capital Invalidité** : un capital invalidité dont le montant est fixé ci-dessous selon la catégorie de bénéficiaires. Aucune indemnité ne sera versée lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 5 %.
- **des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale** :
 - indemnité, destinée à compenser une perte réelle de revenus ou un manque à gagner justifié, est versée à compter du 8^e jour suivant la date de l'accident et pendant un maximum de 365 jours répartis sur 2 ans ;
 - incapacité temporaire cesse dès que l'assuré est en mesure de reprendre, même partiellement, ses occupations ou dès la consolidation médicale de son état.

La date de consolidation des blessures et la durée de l'incapacité temporaire totale sont fixées par le médecin-expert désigné par SMACL Assurances.

Assuré	Formule	Montant du capital DÉCÈS	Montant du capital INVALIDITÉ (100 % invalidité) (*)	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES Montant / jour	TARIF FORFAITAIRE TTC	COCHER LA FORMULE CHOISIE
Licencié (ou pratiquant occasionnel non licencié)	1	15 000 €	31 000 €		25 €	☐
	2	30 000 €	61 000 €	15 €	55 €	☐
	3	50 000 €	75 000 €	30 €	80 €	☐

(*) Montant obtenu en multipliant le capital par le taux d'incapacité permanente résultant de l'accident.

☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres sur les autres produits et services de SMACL Assurances

☐ J'accepte de recevoir les offres commerciales des partenaires de SMACL Assurances

• Vous reconnaissez avoir pris connaissance des documents d'information sur le produit d'assurance Individuelle accident complémentaire et de la notice d'information du contrat d'assurance souscrit par la fédération et définissant :

- les garanties et notamment la garantie Individuelle accident complémentaire ayant pour objet l'indemnisation des accidents corporels suite à un accident survenant dans le cadre des activités garanties en complément du régime de base de la licence ;
- leurs modalités d'entrée en vigueur ;
- les formalités à accomplir en cas de sinistre.

et vous certifiez en avoir pris connaissance avant la signature du présent bulletin de souscription.

• Vous reconnaissez que votre contrat ne pourra prendre effet au plus tôt que le lendemain du jour de réception par SMACL Assurances.

Fait à , le / /20

Vos données personnelles : SMACL Assurances et SMACL Assurances SA, en qualité de responsables conjoints du traitement, recueillent et utilisent vos données personnelles pour la souscription, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance. Vos données peuvent également être traitées dans le cadre de nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et dans le cadre du dispositif de lutte contre la fraude mis en œuvre dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances, de SMACL Assurances SA et de leurs assurés. Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données ou l'exercice de vos droits (accès, rectification, opposition, etc.), consultez notre espace dédié « Données personnelles » sur notre site internet (www.smacl.fr/donnees-personnelles) ou contactez le Délégué à la protection des données : protectiondesdonnees@smacl.fr

Signature du représentant

Contrat assuré par **SMACL ASSURANCES** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 301 309 605 141.
Siège social : 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.
Géré par **SMACL ASSURANCES SA** - Société anonyme au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 833 817 224.
Siège social : 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.



04/2024 - Conception : Direction développement et communication SMACL Assurances. Photo : Freepik.

